



Demande visa conjoint francais

Par **Sousou7**, le **21/01/2019** à **09:14**

Bonjour?rnrnsuite à mon mariage en France avec un albanais, mon époux a du aller chercher un visa conjoint français en Albanie, son dossier est en cours d'instruction depuis 1 mois et demi, l'Ambassade demande à la administration centrale si mon époux a toujours une OQTF qu'il a eu il a bientôt 2 ans et qu'il a respectée, et est revenu en France 15 jours après.
rnrnL'Ambassade peut elle refuser son visa ? nous avons apporté les preuves de vie commune de 2 ans ensemble et qu'il avait des récépissés de demandeur asile en France.
rnrnMerci de vos réponses.

Par **amajuris**, le **21/01/2019** à **13:49**

bonjour,rnun consulat peut toujours refuser d'accorder un visa.rnen cas de refus, le demandeur peut saisir la commission de recours contre le refus de visa.rnle consulat vérifiera sans doute si les motifs de l'OQTF sont toujours présents.rnsalutations

Par **Sousou7**, le **21/01/2019** à **13:51**

Merci de votre reponse